



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, convoquée le 21 décembre, à 19h00, par voie de visioconférence.**

**La séance, tenue exceptionnellement à huis clos, est présidée par l'honorable Yoland Émond, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et greffier-trésorier.**

À laquelle étaient présents :

Isabelle Desbiens, conseillère au poste n° 3 (en visio)  
Christian Malouin, conseiller au poste n° 2 (en présence)  
Éric Desbiens, conseiller au poste n° 6 (en présence)  
Julie Guay, conseillère au poste n° 1 (en visio)  
Sabrina Jean, conseillère au poste n° 5 (en visio)

Étaient absents :

Billy Tremblay, conseiller au poste n° 4

Étaient également présents :

### **1. PRÉSENCES ET QUORUM**

#### **1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général prend note des présences;

**CONSIDÉRANT** que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a aucune personne(s) présente(s).

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 19h00.

### **2. VALIDATION DE LA SÉANCE**

#### **2.1 Validation de l'avis de convocation**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général et secrétaire-trésorier déclare avoir transmis l'avis de convocation pour la présente séance en date du 24 novembre 2021;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**EN CONSÉQUENCE** la séance extraordinaire est légalement constituée.

**Rés. no  
2021-182**

### **2.2 Validation de la séance à huis clos, par voie de visioconférence**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, daté du 26 avril 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyée de Mme Sabrina Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers:

- i. Que la présente séance est tenue en visioconférence et les membres du conseil, les officiers municipaux ainsi que les citoyens peuvent y participer par voie de visioconférence
- ii. Qu'un enregistrement audiovisuel de la séance sera publié sur la page Facebook de la municipalité ainsi que sur son site internet.

## **8. AFFAIRES PRINCIPALES**

**Rés. no  
2021-183**

### **8.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2022**

**CONSIDÉRANT** le document de présentation des prévisions budgétaires 2022 préparé par la directrice des finances;

**EN CONSÉQUENCE** sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyée par Mme Julie Guay, il est résolu à l'unanimité des conseillers:

- i. D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2022 telles que présentées, à savoir :

<b>REVENUS</b>	<b>2022</b>
Taxes	1 566 629
Paiement tenant lieu de taxes	48 621



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Transferts gouvernementaux	567 198
Services rendus	683 547
Autres revenus	65 027
<b>TOTAL</b>	<b>2 931 022</b>

<b>CHARGES</b>	<b>2022</b>
Administration générale	622 935
Sécurité publique	534 540
Transport	550 235
Hygiène du milieu	612 935
Santé et bien-être	25 000
Aménagement et urbanisme	132 200
Loisirs et culture	419 655
Frais de financement	102 905
<b>TOTAL</b>	<b>3 000 405</b>
<b>(EXCÉDENT) DÉFICIT Avant conciliation</b>	<b>69 383</b>

<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>2022</b>
Immobilisations	(436 040)
Financement	206 610
Affectation de l'excédent	47 372
Réserves financières et fonds réservés	102 675
Autres affectations	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>(69 383)</b>
<b>(EXCÉDENT) DÉFICIT À des fins fiscales</b>	<b>0</b>

**Rés. no  
2021-184**

### **8.2 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024**

**CONSIDÉRANT** que le conseil doit, avant le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois prochains exercices;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyée de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter le programme des immobilisations 2022-



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

2024 tel que présenté, totalisant les dépenses  
projetées suivantes :

Année financière	Montant des dépenses projetées
2022	2 582 636 \$
2023	12 049 676 \$
2024	10 685 866 \$
<b>Total du programme :</b>	<b>25 318 178 \$</b>

Rés. no  
2021-185

### 10. Période de questions

**CONSIDÉRANT** que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Sabrina Jean, appuyée de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions.

Rés. no  
2021-186

### 11. Fermeture de la séance

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyée de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 19h10.

Yoland Émond,  
maire.

Rick Tanguay,  
directeur général et  
greffier-trésorier.